

Description de la foire aux laines  
Les 30 juin, 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2006

*Cahier des charges pour la réalisation d'un visuel utilisé pour des affiches 40-60, 2m<sup>2</sup>, 12 m<sup>2</sup> et tous prospectus, bulletins ou invitations émanant de la Ville de Châteaudun.*

Le 30 juin, les 1<sup>er</sup> et 2 juillet, la Ville de Châteaudun, située en Eure-et-Loir, renoue avec son passé moyenâgeux. Cette fête médiévale, rendez-vous incontournable, offre aux visiteurs un voyage dans le temps festif et coloré.

Au sein du quartier historique, à l'ombre du château, demeure de Jehan de Dunois, moult animations sont proposées pendant ces deux jours : marché médiéval, campements, combats de chevalerie, démonstration de savoir-faire traditionnel. A la tombée la nuit, vendredi et samedi soir, les visiteurs sont invités à festoyer dans l'ambiance d'un banquet spectacle ou d'un bal médiéval. La fête s'inspire de la « Foire de Juillet » devenue « Foire aux Laines » au XIX<sup>ème</sup> siècle. Son caractère médiéval s'inscrit dans une volonté de mettre en valeur le quartier historique de la ville. Des parades où se mêlent damoiselles et damoiseaux, costumés et autres acteurs de la fête vont émerveiller les « badauds », amusés du spectacle des moutons déambulant dans les rues dunoises. Onzième édition du nom, cette manifestation attire chaque année des visiteurs, toujours plus nombreux, fidèles au rendez-vous, et autres curieux de toutes contrées.

L'affiche doit représenter ce côté festif, médiéval sans omettre pourtant l'élément fort de la Foire aux Laines : les moutons. Les métiers de l'artisanat médiéval seront à l'honneur cette année.

Nous avons choisi de contacter trois agences de communication pour relancer notre visuel Foire aux Laines. Nous pouvons mettre à votre disposition un CD ROM de photos.

Nous vous proposons de vous dédommager de votre travail, même si vous n'avez pas été retenu aux conditions suivantes: vous toucherez 1/10<sup>ème</sup> du budget total de la création d'affiche, budget estimé à 1.500 € H.T. L'agence retenue verra alors son montant amputé des 2/10<sup>ème</sup>.